

Publics – Prérequis

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant développer leurs premières compétences de communication écrite en français dans des situations professionnelles simples.

Le candidat doit avoir déjà une première pratique de la lecture et de l'écriture, même fragile

Il doit pouvoir reconnaître un système d'écriture, lire et écrire des sons simples, compléter quelques informations personnelles dans un formulaire et produire des écrits très courts, même avec des erreurs

Un positionnement initial permet de vérifier l'adéquation entre le niveau du candidat, ses besoins et les objectifs de la formation.

Objectifs

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- comprendre des écrits courts liés au travail ;
- repérer des informations simples dans un document ;
- compléter un formulaire administratif ou professionnel
- utiliser un vocabulaire professionnel de base ;
- rédiger un message très court ;
- transmettre une information simple par écrit ;
- formuler une demande très simple.

Modalités d'admission

Admission après entretien et test de positionnement oral et écrit.

Le positionnement permet de vérifier que le parcours est adapté au niveau, aux besoins et à l'objectif du candidat.

Résultats attendus

À l'issue de la formation, le participant aura consolidé ses premières compétences de compréhension et de production écrites en français professionnel.

Il sera capable de mieux lire des supports simples, de compléter des formulaires, de rédiger un message très court, de transmettre une information simple et de commencer à utiliser un vocabulaire professionnel de base

Méthodes pédagogique mobilisées

La formation est dispensée en présentiel et s'appuie sur une approche active et contextualisée.

Les apprentissages alternent exercices pratiques, lecture de supports simples, entraînement à l'écriture de messages courts, mises en situation, reformulation et accompagnement individualisé

Contenus de la formation

La formation est organisée autour des premiers écrits professionnels utiles :

- compréhension de supports simples : planning, consigne courte, affichage, document interne ;
- repérage de mots clés et d'informations essentielles ;
- renseignement de formulaires papier ou numériques ;
- rédaction de messages très courts : SMS, courriel bref, justification d'un retard, demande d'information ;
- transmission d'une information simple ;
- mises en situation proches du réel ;
- consolidation des premières bases écrites : sons, syllabes, mots fréquents, phrases courtes, formules simples.

Certification visée

Cette formation est adossée au TCF IRN – Test de connaissance du français pour l'intégration, la résidence et la nationalité.

Le passage du TCF IRN permet d'obtenir une attestation officielle de niveau en français, selon les résultats obtenus par le candidat.

Le parcours vise l'atteinte ou la consolidation d'un niveau cible A1 à l'écrit. **Le niveau A1 constitue une étape de progression** et ne garantit pas l'atteinte d'un niveau requis pour une démarche administrative spécifique

Les frais de passage du TCF sont inclus dans le tarif de la formation.

Durée – Rythme – Tarif

Durée totale : **72 heures**

Organisation : **24 séances de 3 heures**, en semaine

Tarif : **1 466 € TTC**, comprenant :

- 72 heures de formation, soit 1 296 € ;
- les frais de passage du TCF, soit 170 €.

Infos diplôme

N° de fiche RNCP : RS6643 - Formacode : 15235

Date d'échéance de l'enregistrement : 05 juillet 2028

Date d'enregistrement : **le 31 mai 2027**

Certificateur : France Éducation International

Lieux de réalisation

7 Avenue François Coppée 93250 VILLEMOMBLE

Accessible en transport en commun :

RER E : Le Raincy-Villemomble

Tram T4 : Les coquetiers

BUS : 303-221-121-145 -114

Surface globale (pédagogique et pause) : 900 m² sur 3 niveaux

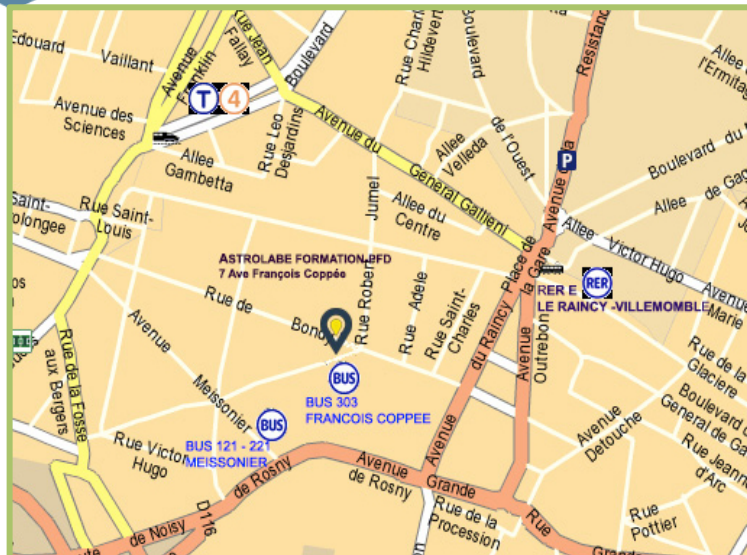
Accessibilité des locaux aux PMR

Le rez-de-jardin du centre est accessible aux personnes à mobilité réduite. L'accès se fait depuis la rue avec un interphone relié à l'accueil.

Pour toute demande concernant l'accueil d'une personne en situation de handicap, vous pouvez contacter le référent handicap :

refhandi@astrolabeformation-pfd.org

Une analyse des besoins pourra être réalisée afin d'étudier les possibilités d'adaptation du parcours, des modalités pédagogiques ou des conditions d'accueil.



Condition et délai d'accès

L'accès à la formation se déroule selon les étapes suivantes :

1. Prise de contact avec Astrolabe Formation-PFD.
2. Vérification de l'objectif de formation et du niveau visé.
3. Réalisation d'un positionnement oral et écrit.
4. Validation de l'adéquation entre le niveau du candidat et la formation
5. Inscription via Mon Compte Formation lorsque l'offre est publiée et active.
6. Entrée en formation selon le calendrier de session.

Le délai d'accès dépend du calendrier des sessions, des places disponibles, de la réalisation du positionnement et des délais liés à l'inscription CPF.

Modalités d'évaluation

- Les acquis sont évalués par : un positionnement initial ;
- des exercices formatifs ;
- des mises en situation écrites ;
- des productions très courtes ;
- un bilan final ;
- un questionnaire de satisfaction.

Une attestation de formation et un certificat de réalisation sont remis en fin de parcours.

Le passage du TCF IRN permet d'obtenir une attestation officielle de niveau selon les résultats obtenus.

Éléments d'assiduité

La présence est suivie à chaque séance par une feuille d'émargement.

Un certificat de réalisation est remis en fin de formation.

Informations / Renseignements

Pour toute question, vous pouvez contacter l'accueil de notre centre au : **01 48 12 65 00** 📞

Pour le suivi administratif

Aurélie ALLAIS

✉ aallais@astrolabeformation-pfd.org

Pour le suivi pédagogique

Ingrid willemin

✉ iwillemin@astrolabeformation-pfd.org